



Les prisons privées aux États-Unis : un commerce plus lucratif que la drogue.

Par [Telam](#)

Mondialisation.ca, 05 mars 2014

contrainjerencia.com

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

TELAM – Des décennies de politiques xénophobes et de main dure (tolérance zéro), et un système pénal ancré dans l’enfermement, ont créé aux États-Unis la plus grande population carcérale au monde et une industrie multimillionnaire de prisons privées.

Il y a un peu plus de 15 ans, la chercheuse étasunienne et militante des années 60, Angela Davis, inventa le terme de « complexe industriel carcéral » et l’a comparé au puissant et redouté complexe militaro-industriel étasunien.

“Les prisons ne font pas disparaître les problèmes, elles font disparaître les êtres humains. Et la pratique de faire disparaître un grand nombre de personnes des communautés pauvres, immigrantes et racialement marginalisées est devenue littéralement un grand commerce », écrivait la dirigeante communiste.

La plus grande entreprise carcérale des États-Unis, Corrections Corporation of America (CCA) fut aussi la première de cette industrie innovatrice.

Créée en 1983, elle fut conçue par Jack Massey, le même homme qui à la fin des années 60 fonda l’Hospital Corporation of America qui est aujourd’hui la plus grande entreprise d’hôpitaux et de centres de chirurgie privés des États-Unis.

L’année suivante, Wackenhut Corrections Corporation apparut sur le marché, une entreprise qui plus tard sera rachetée par le Groupe Geo, la seconde compagnie la plus grande du complexe industriel.

“L’industrie surgit dans un contexte dominé par la mentalité conservatrice de l’époque de Ronald Reagan et dans le cadre de la politique de la main dure, qui créèrent une demande suffisante pour convaincre un groupe d’investisseurs qu’il existait une opportunité pour les entreprises”, expliqua à Télam Donald Cohen, directeur exécutif de l’organisation In The Public Interest

D’après ce qu’il a raconté au téléphone depuis son bureau de Washington, les entreprises commencèrent par construire des « prisons spéculatives », autrement dit, elles construisirent sans encore avoir de contrats avec les gouvernements locaux ou des états.

Les premières prisons furent construites dans des villages petits et pauvres avec la promesse de garantir des emplois, d’augmenter la perception d’impôts et de diminuer les coûts que provoquait pour les gouvernements la population carcérale croissante.

Elles étaient soumises aux mêmes réglementations que les prisons publiques et, une fois mises en service, elles étaient soumises aux contrôles des mêmes entités gouvernementales, mais comme pour toute entreprise, leur objectif final était le profit.

Selon Cohen, depuis les débuts de l'expansion de cette industrie, elle se fonde dans le "coupe de fonctionnaires"

Cela a commencé par les municipalités, les gouvernements des états ont suivi, principalement dans le Sud du pays, près de la frontière avec le Mexique, et finalement, l'Etat Fédéral s'y est mis avec l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche,

Clinton a encore durci la politique criminelle du pays, mais ce fut son implication dans la fin de l'« ère du grand état » qui réduisit dramatiquement la bureaucratie publique qui ouvrit la porte au Département de Justice pour contracter des prisons privées où se retrouvaient par dizaines de milliers des migrants sans papiers et des criminels.

« Au milieu des 90, CCA était une de entreprise les mieux cotées à Wall Street », fait remarquer Judy Green, directrice de l'organisation Justice Strategies, une organisation spécialisée en politique criminelle basée à Brooklyn, New York.

Mais le plus grand boom pour le complexe industriel carcéral naissant vint après la déclaration de « guerre contre le terrorisme » en 2001 et, en particulier, avec la politique pour freiner l'immigration du second mandat du républicain Georges W Bush.

A la fin de 2010 le complexe industriel carcéral hébergeait 8% des prisonniers du système fédéral et des états, et s'était installé avec diverses intensités dans 30 des 50 états du pays selon l'Office des Statistiques de la Justice étasunienne.

En pourcentage, cela paraît peu, mais ce qui retient l'attention, c'est le rythme de croissance de cette industrie en fonction de l'augmentation du nombre de personnes détenues dans le pays.

Entre 1999 et 2010, la population carcérale aux États-Unis grandit de 18% mais le nombre de prisonniers dans les prisons privées fédérales et des états augmenta d'environ 80%.

CCA possède 66 prisons avec une capacité de 91 000 prisonniers, alors que le Groupe Geo possède 65 prisons et peut héberger plus de 65 700 détenus. Leurs bénéfices annuels en 2011 furent de 1 700 millions et 1 600 millions de dollars respectivement.

Au niveau fédéral, cette croissance se base sur la privatisation d'une grande partie du système de détention des immigrants sans papiers, pendant que pour les états, elle fut obtenue grâce à « la coupe des fonctionnaires » par les autorités locales, qui permit la signature de contrat peu conventionnels.

Un rapport de 2012 d'In the Public Interest analyse 62 contrats d'entreprises carcérales avec des gouvernements d'états et révèle que plus de 65% contiennent des clauses qui obligent l'état à garantir une occupation minimale de 80 à 100% des « chambres », même si le taux de criminalité diminue.

Par exemple, dans le Colorado, le nombre de crimes s'est réduit d'un tiers dans la dernière décennie et cela permis la fermeture de 5 prisons publiques depuis 2009.

A l'origine, le gouvernement du Colorado avait défendu la signature de contrats avec des prisons privées en usant de l'argument que les prisons étaient débordées.

Cependant, en 2012, après la fermeture de cinq prisons, le gouvernement local signa un contrat avec CCA pour leur garantir en 2013, l'arrivée d'au moins 3 300 prisonniers dans les trois prisons que l'entreprise possède dans cet état, pour un coût annuel de 20 000 dollars par prisonniers.

A l'égal de l'industrie militaire, l'industrie carcérale a acquis ses talents pour la négociation à coups de millions de dollars investis en lobbying et obtenu une partie de son influence grâce au groupe ALEC (Conseil d'échanges législatifs étasuniens)

ALEC n'est pas formellement un groupe de lobbying.

Son slogan est "gouvernement limité, liberté de marchés, fédéralisme", sa fonction est de rédiger et promouvoir des projets de lois et ses membres comprennent plus de 2 000 législateurs de l'état et directeurs exécutifs de grandes corporations (jusqu'à il y a quelques années CCA et le Groupe Geo)

Leur regroupement est organisé par des commissions, comme celles du Pouvoir Législatif, et chacune d'elles est dirigée par un législateur en fonction et un entrepreneur impliqué dans le secteur en question.

Les medias étasuniens et parmi eux le New YorkTimes et la revue The Nation, relient ALEC avec des lois de main dure, comme celle qui permis aux citoyens de tirer quand ils sentaient que leur vie était en danger, ainsi qu'aux principales normes qui permirent la privatisation du système pénitentier.

« Les entreprises carcérales n'ont pas créée les lois, mais elles ont aidé à ce quelles soient approuvées... et cela à un sens. Si tu es côté à Wall Street, tu dois croître. Et pour que tes actions montent, ton marché doit s'agrandir », synthétise Judy Green.

Les 30 dernières années ont démontré que l'unique manière de s'agrandir du système carcéral ce sont les politiques criminelles dures.

Telam

Article original en espagnol [Cárceles privadas en EEUU: un negocio millonario | CONTRAINJERENCIA](#), le 3 mars 2014.

Traduction [Anne Wolff](#)

Notes de traduction,

résumé d'un commentaire

Certaines prisons privées se sont fait une spécialité des « immigrants sans papiers ». Les conditions de détentions abominables ont été stigmatisées par la LDDH. Les détenus, maltraités physiquement, qui n'y bénéficient d'aucuns soins de santé et doivent dans certaines d'entre elles, payer eux-mêmes leur nourriture (rappelons que ces prisons sont

subsidées à hauteur de 20 000 mille dollars par an et par tête).

Un autre article que j'ai lu à ce sujet évoquait des juges peu scrupuleux qui prononçaient leurs sentences non plus en fonction de la gravité des faits, mais en fonction de quotas à atteindre pour remplir les prisons.

Et j'aimerais aussi attirer l'attention sur le fait que de nombreuses associations espagnoles, lancent l'alerte sur le fait que leur pays prends le même chemin de la dangereuse alliance entre tolérance zéro et privatisation des prisons.

Quelques chiffres et un graphique

D'après l'étude réalisée en 2011 par Roy Walmsley, pour le Centre international d'études pénitentiaires :



Les États-Unis comptent (en 2011) 2 292 133 prisonniers pour une population de 308 497 039 habitants soit 743 prisonniers pour 100 000 habitants et 23% de la population carcérale mondiale. (et depuis l'ère Reagan se chiffre ne cesse de croître dans une proportion supérieure à 15% par an !)

En comparaison, la Russie compte 559 prisonniers pour 100 000 habitants, la Chine 122 et la France 102

La source originale de cet article est contrainjerencia.com

Copyright © Telam, contrainjerencia.com, 2014

Articles Par : Telam

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca